

Article original

## Les nouvelles technologies de l'information et de la communication au prisme de la migration irrégulière

*Abdoulaye NGOM<sup>1</sup>, & Abdoulaye Alassane BA<sup>2</sup>,*

1. Enseignant-chercheur, Sociologue, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal, Laboratoire de Recherches en Sciences Economiques et Sociales (LARSES)

[a.n57@univ-zig.sn](mailto:a.n57@univ-zig.sn)

2. Chargé de cours, Socio-anthropologue, Université du Sine Saloum El Hâdji Ibrahima Niass, Sénégal

[abdoulassanebah@gmail.com](mailto:abdoulassanebah@gmail.com)

**Auteur correspondant** : E-mail : [a.n57@univ-zig.sn](mailto:a.n57@univ-zig.sn)

Article soumis le 14/03/2026 et accepté le 11/05/2026

**AUM13-0215**

### Résumé :

Depuis plusieurs années, une multitude d'études socio-anthropologiques se penchent sur les mouvements migratoires irréguliers de populations de l'Afrique vers l'Europe. Toutefois, un examen approfondi de ces recherches révèle qu'il existe peu d'études qui se penchent sur la relation entre les nouvelles technologies de l'information et de la communication et la migration irrégulière. Cet article cherche donc à pallier ce manque en s'appuyant sur une approche tripartite associant des entretiens semi-structurés, une Investigation Virtuelle Participative (IVP) et une observation directe. Les résultats soulignent comment les technologies modernes de l'information et de la communication sont mises en œuvre pour orchestrer, coordonner et sécuriser les voyages, grâce notamment à l'exploitation des médias sociaux, tout en masquant pas les risques associés à leur utilisation. L'article met aussi en lumière l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le suivi et la gestion journalière des frontières. Finalement, l'article permet d'éclaircir et de débattre de la relation entre l'intelligence artificielle et la migration.

**Mots-clés:** Migration irrégulière, Technologie, Information, Communication, Intelligence artificielle.

***New information and communication technologies through the lens of irregular migration***

**Abstract :** *For several years, a multitude of socio-anthropological studies have examined irregular migration flows from Africa to Europe. However, a thorough review of this research reveals that few studies have examined the relationship between new information and communication technologies and irregular migration. This article therefore seeks to address this gap by using a three-pronged approach combining semi-structured interviews, a Virtual Participatory Investigation (VPI), and direct observation. The results highlight how modern information and communication technologies are used to orchestrate, coordinate, and secure journeys, particularly through the use of social media, while not obscuring the risks associated with their use. The article also highlights the use of modern information and communication technologies in the monitoring and day-to-day management of borders. Finally, the article clarifies and discusses the relationship between artificial intelligence and migration.*

**Keywords:** *Irregular migration, Technology, Information, Communication, Artificial intelligence.*

## **Introduction**

La migration est un processus complexe et multidimensionnel qui concerne des millions d'individus à l'échelle mondiale. Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le nombre de migrants internationaux se chiffre à 281 millions de personnes (OIM, 2024, p. 8). Les migrants, généralement motivés par des facteurs économiques, politiques et environnementaux (Ba et al., 2025, p. 537), aspirent à trouver des itinéraires vers des nations proposant de meilleures conditions de vie. Dans ce processus de recherche d'opportunités et d'organisation du départ, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) occupent une position clé. Elles changent la façon dont les migrants se préparent, se déplacent et s'adaptent à leurs nouveaux cadres de vie. Dans un monde lié par la connectivité, elles mettent à disposition des migrants en quête de nouvelles opportunités l'accès à des informations essentielles, le partage d'expériences et la préparation de leur voyage. Toutefois, cette facilité d'accès à l'information comporte de

nombreux dangers. Souvent vulnérables et aspirant à de meilleures conditions de vie, les migrants se trouvent parfois confrontés à des risques potentiels tels que les arnaques en ligne, la désinformation, le cyberharcèlement, l'exploitation par des réseaux de passeurs, le vol de données personnelles, la surveillance numérique, ou encore la manipulation par de fausses promesses d'emploi ou de migration.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication rendent accessibles des informations essentielles sur les parcours migratoires, offrant ainsi aux personnes la possibilité de faire des choix informés. Les plateformes de médias sociaux fournissent un espace pour se connecter avec d'autres migrants et les communautés hôtes, renforçant par conséquent le sentiment de solidarité. En outre, les outils numériques facilitent une planification plus précise et une évaluation des risques, contribuant à une migration possiblement moins risquée. Toutefois, l'effet des nouvelles technologies de l'information et de la communication ne se limite pas à l'étape de préparation. Au cours du processus migratoire, ces outils deviennent indispensables pour rester en liaison avec sa famille, bénéficier de services d'aide sur internet et observer les changements géopolitiques susceptibles d'affecter le déplacement. En définitive, suite à leur arrivée, les technologies de l'information et de la communication sont essentielles pour l'intégration des migrants. Elles facilitent l'accès à des ressources et services en ligne, tout en encourageant le réseautage entre personnes pour une entraide mutuelle. L'émigration représente un enjeu crucial pour plusieurs nations africaines, y compris le Sénégal. Les jeunes de ce pays, séduits par les espoirs d'une existence meilleure en Europe ou ailleurs, prennent fréquemment des risques considérables en entreprenant des migrations clandestines. Les technologies ont un impact double sur ce phénomène : elles peuvent à la fois favoriser l'émigration irrégulière tout en proposant des outils d'information et de prévention.

L'article est structuré en trois parties. La première partie expose les aspects méthodologiques qui ont ponctué cette étude. La deuxième partie analyse le rôle des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'organisation des migrations irrégulières. Elle met en évidence, d'une part, les modalités de planification et de coordination des déplacements, et, d'autre part, les interactions entre réseaux sociaux, communication et migration irrégulière, en insistant sur les enjeux de sécurité ainsi que sur les risques liés à leur utilisation. La troisième partie propose une réflexion plus approfondie sur les implications des NTIC dans les parcours migratoires. Elle examine à la fois leur contribution à la sécurité des migrants et les dangers potentiels qu'elles peuvent engendrer. Elle s'intéresse également à l'usage de ces technologies pour suivre l'évolution de la situation géopolitique et des conditions de déplacement tout au long du parcours migratoire. Enfin, cette partie élargit l'analyse en abordant le rôle des TIC dans le contrôle des frontières et en interrogeant les liens émergents entre intelligence artificielle et migration.

## **1. Matériels et méthode**

Trois approches méthodologiques ont été mobilisées dans le cadre de cette recherche : les entretiens semi-structurés, l'Investigation Virtuelle Participative (IVP) et l'observation directe de terrain. La combinaison de ces méthodes a permis de recueillir des données empiriques sur l'usage des technologies par les candidats à la migration ainsi que par les différents acteurs impliqués dans ce processus. Plus spécifiquement, l'observation directe a contribué à mettre en évidence des dimensions difficilement accessibles par les seuls entretiens, notamment les pratiques effectives, les interactions spontanées et les usages concrets des technologies, y compris des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Les entretiens semi-structurés ont été conduits entre août et octobre 2024. L'échantillon a été constitué selon une stratégie de diversification des profils afin de garantir la richesse et la variété

des données collectées. Au total, 41 participants ont été interrogés, incluant des candidats à la migration, des rescapés de la migration irrégulière, des trafiquants, des pêcheurs et des membres des forces de l'ordre. La taille de l'échantillon a été déterminée en fonction du principe de saturation des données. Toutefois, il convient de préciser qu'une partie des enquêtés avait déjà été identifiée lors de recherches antérieures portant sur la migration irrégulière, ce qui a facilité l'accès au terrain tout en pouvant introduire certains biais qu'il importe de considérer dans l'analyse. Enfin, la collecte des données s'est concentrée sur quatre sites principaux : Ziguinchor, Saint-Louis, Kaolack et Kaffrine, choisis en raison de leur pertinence dans l'étude des dynamiques migratoires.

Les deux premières, situées le long de la façade atlantique, constituent des points de départ pour les individus qui désirent migrer. Ces deux dernières, situées en plein centre du pays, forcent les migrants à établir des moyens de communication à distance et à se déplacer pour atteindre leur destination initiale, que ce soit vers ces côtes, vers Dakar ou d'autres lieux. Originaire de Mbour. Ainsi, les entretiens semi-structurés ont favorisé une compréhension approfondie des expériences individuelles et des démarches « technologiques » adoptées par les différents acteurs du trafic migratoire maritime. De plus, l'un des avantages majeurs de notre démarche méthodologique est la mise en œuvre de l'IVP, une méthode d'enquête élaborée par Abdoulaye Alassane Ba (2024) dans son livre *Les jeux de hasard et d'argent en ligne au Sénégal : un problème de santé publique*. Fondée sur une immersion dans les environnements numériques des acteurs étudiés, cette approche offre un accès privilégié à leurs pratiques, à leurs interactions en ligne ainsi qu'aux logiques structurant leurs parcours migratoires. Dans le cadre de cette recherche, cette méthode a impliqué l'adoption d'une posture d'observation participante en ligne, consistant à intégrer, via les réseaux sociaux, des groupes de candidats à la migration et de migrants. Cette stratégie visait à mieux saisir l'influence des

technologies de l'information et de la communication sur les dynamiques de la migration irrégulière au Sénégal.

Utilisée comme un dispositif complémentaire de collecte de données, elle a permis de prendre en compte une grande diversité de contenus numériques, y compris ceux issus des médias en ligne. À la différence des entretiens et de l'observation directe, qui requièrent une présence physique et peuvent être limités par l'accès au terrain, cette approche favorise une immersion continue dans les interactions numériques. Elle permet également de contourner certaines limites liées aux biais déclaratifs, notamment ceux induits par la désirabilité sociale, et d'accéder plus aisément à des pratiques, stratégies et formes d'échange souvent peu visibles par les méthodes classiques. De ce fait, elle contribue à produire des données plus nuancées et empiriquement ancrées sur les réseaux et les dynamiques de la migration irrégulière.

## **2. Résultats**

### **2.1. Utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour organiser, coordonner et sécuriser les voyages**

Dans le contexte de la migration irrégulière, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) occupent une place centrale et complexe au sein de l'organisation, de la coordination et des enjeux de sécurité (ou d'insécurité) liés aux déplacements. Ces dernières sont employées tant par les candidats à la migration que par les réseaux de passeurs, modifiant radicalement les dynamiques migratoires. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont radicalement modifié la façon dont les personnes accèdent à l'information, un aspect particulièrement significatif pour les candidats à la migration. Avec l'émergence d'Internet, de téléphones intelligents et d'applications, les futurs migrants ont désormais la possibilité d'accéder à des informations essentielles sur leur destination, de communiquer leurs expériences et de s'organiser plus adéquatement pour leur projet migratoire.

La planification du voyage constitue la première phase du processus de migration irrégulière. Les personnes en migration ont fréquemment recours à des applications mobiles et des sites web pour obtenir des renseignements sur les trajets, les lieux de passage et la situation aux frontières. Selon un rapport publié en 2020 par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), environ 62% des migrants utilisent des plateformes comme Facebook et WhatsApp pour échanger des informations, partager leurs expériences et obtenir des conseils pratiques.

## **2.2. L'organisation et la coordination des voyages**

Une fois la planification réalisée, les technologies de l'information et de la communication sont essentielles pour organiser et coordonner les déplacements. Les candidats à la migration sont souvent confrontés à des réseaux compliqués qui comprennent des trafiquants, des organisations d'assistance humanitaire et divers autres intervenants. Des applications de localisation, telles que *Google Maps* et *HERE Wego*, offrent aux candidats à la migration irrégulière la possibilité de tracer leur itinéraire et d'éviter de se retrouver dans des zones dangereuses.

L'accès à l'information est l'un des principaux rôles que jouent les technologies de l'information et de la communication dans la gestion et l'organisation des déplacements liés à la migration irrégulière. En effet, grâce aux smartphones et à Internet, les candidats à la migration peuvent s'informer sur les itinéraires, les procédures, les dangers et les possibilités. Les outils les plus fréquemment employés sont les plateformes de réseaux sociaux, les services de messagerie instantanée et les applications sur mobile. Des plateformes de réseaux sociaux comme *Facebook*, *WhatsApp*, *YouTube* et *TikTok* partagent des récits de réussite, des témoignages, mais également des propositions frauduleuses. Quelques-unes de ces applications proposent même des cartes, des contacts, des recommandations ou encore des services de logistique. Avec l'avancée rapide des technologies de l'information et de la communication, de plus en plus

sophistiquées, la mise en relation avec les passeurs se simplifie progressivement. Ainsi, les applications cryptées et les technologies mobiles facilitent la coordination entre les migrants et les réseaux de trafic. On constate également que les réseaux sociaux jouent un rôle essentiel dans la création de liens entre migrants. Un exemple marquant concerne un groupe de migrants potentiels que nous avons rencontrés à Mbour. Ces derniers ont utilisé Facebook pour planifier leur départ vers l'Espagne. En s'appuyant sur les expériences d'autres migrants, ils ont pu obtenir des informations relatives aux risques, aux coûts et aux contacts nécessaires, contribuant ainsi à une meilleure anticipation des dangers liés au voyage.

### **2.3. Réseaux sociaux, communication et migration irrégulière**

Des outils tels que *Facebook* et *WhatsApp* revêtent une importance capitale pour les passeurs, les candidats à la migration et l'ensemble des acteurs impliqués dans la migration irrégulière. Les intermédiaires mettent en place des pages et des groupes afin d'attirer des éventuels candidats à la migration, de promouvoir leurs prestations et de diffuser les prix ainsi que les modalités de voyage. De leur côté, les candidats à la migration utilisent cet outil pour recueillir des informations, échanger des parcours et s'organiser avec d'autres voyageurs ou leurs proches en particulier leurs familles et leurs amis.

En outre, les technologies de l'information et de la communication offrent aux migrants la possibilité d'accéder à une grande variété d'informations concernant les itinéraires migratoires, les lieux potentiels d'installation et les conditions d'existence dans les pays de destination. Internet permet de consulter des sites, des blogs et des forums où d'autres migrants partagent leurs expériences. Ces ressources fournissent des renseignements essentiels sur les dangers liés à certaines routes, les procédures administratives à respecter, ainsi que les opportunités d'emploi et de résidence. Elles permettent ainsi aux migrants de faire des choix éclairés et de mieux se préparer aux défis qu'ils pourraient rencontrer.

Il est, par ailleurs, utile de souligner que les technologies de l'information et de la communication proposent également des instruments pour planifier et évaluer les risques, aidant ainsi les migrants à prévoir les obstacles potentiels. De plus, certains outils d'analyse géopolitique fournissent des informations actualisées sur la sécurité des itinéraires migratoires, les conflits en cours et les politiques d'immigration mises en œuvre par les pays de destination. En tenant compte de ces données, les migrants sont en mesure de développer des stratégies plus sûres et plus efficaces pour leur parcours. Ces éléments contribuent à renforcer leur capacité à faire face à un processus complexe et souvent périlleux, tout en augmentant leurs chances de réussite dans leur nouvelle vie.

Il est crucial pour ceux qui planifient de quitter leur pays natal d'avoir accès à des informations exactes et actuelles sur les itinéraires migratoires. Internet offre, à cet égard, aux candidats à la migration partout dans le monde un accès à une multitude de ressources en ligne, depuis les blogs de voyage jusqu'aux sites d'organisations non gouvernementales. Ces plateformes fournissent des informations sur les différents itinéraires, les dangers possibles et les lois en vigueur dans les pays traversés et d'accueil. Ces informations aident les migrants à faire des choix judicieux concernant leur trajectoire, réduisant ainsi les risques de se retrouver en situation de vulnérabilité ou d'être soumis à l'exploitation.

Cela est d'autant plus important que la planification, voire l'organisation, d'une migration irrégulière requiert un examen approfondi des dangers. En effet, les technologies de l'information et de la communication offrent des outils numériques permettant aux migrants de tracer leurs parcours et d'en évaluer les risques. Des applications mobiles et des sites internet spécialisés proposent des fonctionnalités telles que des notifications en temps réel concernant les conditions météorologiques, les tensions géopolitiques et les crises humanitaires susceptibles d'impacter leur trajet. Ces dispositifs

aident les migrants à réagir rapidement aux situations évolutives, leur assurant une meilleure préparation et une sécurité accrue pendant leur périple.

Il convient de souligner, par ailleurs, que les plateformes de médias sociaux ont révolutionné la manière dont les personnes communiquent et échangent des informations. Elles offrent aux migrants un outil efficace pour établir des connexions avec d'autres individus partageant des expériences similaires. Elles permettent ainsi aux migrants potentiels de poser des questions, de partager des conseils et de construire des réseaux de soutien avant même le début de leur voyage. Par exemple, certaines communautés sur *Facebook* ou *WhatsApp* peuvent constituer des espaces sûrs où les migrants échangent des informations sur les bonnes pratiques, les risques éventuels et les opportunités d'emploi dans les pays d'accueil.

En outre, les outils de cartographie numérique et les applications de localisation, comme *Google Maps*, facilitent la navigation des migrants sur des itinéraires terrestres ou maritimes complexes. Ils permettent notamment d'identifier des points de rencontre, des sources d'eau ou d'autres ressources indispensables

#### **2.4. Sécurité et risques liés à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication**

L'emploi des TIC a un effet à double sens : il peut offrir une certaine protection aux migrants tout en les exposant à de nouveaux risques. Les migrants en situation irrégulière considèrent la sécurité comme l'une de leurs principales préoccupations. Les TIC peuvent contribuer à améliorer la sécurité des déplacements de diverses manières, notamment grâce à l'utilisation de technologies de cryptage pour sécuriser les échanges et de plateformes fournissant des conseils pour renforcer la protection individuelle. Bien que l'usage des TIC permette d'accéder à des informations de grande valeur, il présente également des risques importants. Ceux-ci peuvent avoir de graves répercussions sur les migrants, compromettant leur sécurité tant physique que numérique.

L'un des risques les plus préoccupants est l'augmentation des fraudes en ligne. De nombreux individus malveillants exploitent la situation précaire des migrants en proposant des services liés à la migration, des emplois ou des logements, souvent à des prix excessifs. Ces arnaques prennent diverses formes, telles que de faux sites internet, des courriels trompeurs ou des publicités mensongères sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, certains migrants peuvent être exposés à des informations erronées concernant les procédures d'immigration, les conditions d'entrée dans un pays ou encore les droits dont ils disposent à leur arrivée. Une difficulté à évaluer la fiabilité de ces informations peut conduire à des décisions inadaptées, mettant ainsi en péril leurs projets migratoires.

Un autre risque lié à l'usage des TIC concerne la collecte, le partage et la diffusion de données personnelles. Les migrants, notamment ceux qui utilisent des plateformes numériques, peuvent divulguer des informations sensibles sans en mesurer pleinement les conséquences. Cette divulgation peut entraîner une utilisation abusive de ces données par des acteurs malveillants, tels que des cybercriminels, qui peuvent les utiliser à des fins frauduleuses.

Par ailleurs, les TIC exposent les migrants et les candidats à la migration à des formes spécifiques de violence symbolique et numérique. Le cyberharcèlement, les discours haineux et les campagnes de désinformation ne relèvent pas uniquement d'actes isolés, mais s'inscrivent dans des structures sociales plus larges de domination, de stigmatisation et d'altérisation des figures migrantes. Les plateformes numériques deviennent ainsi des espaces où se rejouent, voire s'intensifient, les rapports de pouvoir existant hors ligne. Ces violences ont des effets profonds sur la subjectivité des individus. Elles peuvent engendrer un sentiment d'insécurité permanente, une intériorisation du stigmate, voire une fragmentation identitaire. Le migrant est alors confronté à une double précarité : une précarité matérielle liée à sa condition migratoire, et une précarité symbolique liée à son

exposition numérique. Dans ce cadre, les recommandations en matière d'éducation numérique ne sauraient se limiter à une approche techniciste (apprentissage des mots de passe ou des outils de sécurité). Elles doivent être envisagées comme un processus d'*empowerment*, visant à renforcer la capacité des migrants à comprendre les logiques socio-techniques dans lesquelles ils évoluent, à développer un esprit critique face aux contenus, et à reconquérir une forme d'autonomie dans la gestion de leur identité numérique. Ainsi, les initiatives de formation devraient intégrer une dimension réflexive, permettant aux migrants et aux candidats à la migration de saisir les enjeux politiques, économiques et sociaux des TIC. Il ne s'agit pas seulement d'apprendre à se protéger, mais de comprendre les mécanismes de production des inégalités numériques, afin de mieux les contourner ou les contester.

### **3. Discussion**

#### **3.1. TIC et reconfiguration de la sécurité migratoire : entre capacitation et dépendance informationnelle**

L'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les candidats à la migration s'inscrit dans une logique de capacitation (*empowerment*), en leur permettant de réduire l'incertitude inhérente aux trajectoires migratoires. Les téléphones mobiles, en tant que dispositifs sociotechniques, facilitent la coordination en situation de mobilité, l'accès à des ressources d'assistance et la mobilisation de réseaux transnationaux. Cependant, cette sécurisation apparente doit être nuancée. Elle repose sur une dépendance accrue à l'infrastructure numérique, qui demeure inégalement accessible et contrôlée. Ainsi, la sécurité produite par les TIC est contingente : elle dépend à la fois de la connectivité, des compétences numériques et de la fiabilité des sources d'information. On observe ici une tension entre autonomisation des acteurs et fragilisation structurelle, notamment dans des contextes de fracture numérique ou de surveillance accrue.

### **3.2. Nouvelles technologies de l'information et de la communication et exposition aux dangers des candidats à la migration**

Loin d'être neutres, les TIC participent à la structuration d'un marché migratoire numérisé, dans lequel interagissent candidats à la migration, intermédiaires et acteurs criminels. Les plateformes numériques fonctionnent comme des espaces d'intermédiation où se développent des formes d'économie informelle voire illicite, facilitant le recrutement et l'exploitation des migrants. Dans cette perspective, les réseaux sociaux peuvent être analysés comme des dispositifs d'enrôlement, au sens de la sociologie de l'acteur-réseau, permettant aux trafiquants de capter des individus en situation de vulnérabilité. La circulation d'informations erronées ou manipulées participe à la construction d'imaginaires migratoires biaisés, renforçant les prises de risque.

Par ailleurs, la production d'une empreinte numérique expose les migrants à des formes de contrôle et de traçabilité. Cette dimension renvoie à une logique de gouvernementalité numérique, où les données deviennent un outil de régulation des mobilités, que ce soit par les États ou par des acteurs non étatiques. Les TIC apparaissent ainsi comme des instruments ambivalents, à la fois protecteurs et générateurs de nouvelles vulnérabilités.

### **3.3. Surveillance de la situation géopolitique et des conditions de déplacement**

Les TIC permettent enfin aux migrants de suivre en direct la situation géopolitique des zones qu'ils parcourent ainsi que les conditions liées au voyage. En utilisant diverses applications et plateformes d'information, ils ont la possibilité de rester informés des évolutions susceptibles d'influer sur leur trajectoire, comme les conflits, les modifications de politiques migratoires ou encore les limitations de voyages. Cette aptitude à obtenir rapidement des informations leur offre la possibilité de faire des choix avisés, d'adapter leurs parcours ou même de repousser leur départ si

besoin. Au final, ces instruments renforcent leur indépendance et leur sûreté tout au long de leur processus migratoire. En définitive, les technologies de l'information et de la communication sont essentielles dans le processus migratoire, car elles facilitent la communication, offrent un accès à des services d'aide et permettent une surveillance des conditions de déplacement. Ces technologies digitales aident à rendre le processus de migration moins risqué et plus gérable pour ceux qui décident de quitter leur patrie.

### **3.4. Nouvelles technologies de l'information et de la communication et surveillance des frontières**

Les données de télécommunication, la géolocalisation des téléphones mobiles et l'analyse des réseaux sociaux sont de plus en plus mobilisées par les autorités pour repérer, suivre et démanteler les organisations criminelles, en particulier les réseaux de passeurs impliqués dans le trafic de migrants et la traite des êtres humains. Face à l'accroissement de la migration irrégulière, les gouvernements européens renforcent ainsi leur contrôle numérique. Cette évolution s'inscrit dans un processus plus large de numérisation du contrôle migratoire en Europe, porté notamment par des institutions telles que Frontex, et reposant sur des outils technologiques avancés comme les drones, les bases de données biométriques et les systèmes de surveillance satellitaire. En 2021, l'Europe a enregistré plus de 90 000 expulsions, dont une partie a été facilitée par l'exploitation de données numériques permettant d'identifier les migrants et d'organiser leur retour vers leur pays d'origine.



**Photo 1 : Drone Heron destiné aux garde-côtes grecs pour les applications Frontex**

Source : <https://www.navalnews.com/naval-news/2024/12/eus-frontex-procures-new-israeli-uav-for-maritime-surveillance/>

Toutefois, la transposition de ces dispositifs dans les contextes africains, notamment au Sénégal, met en évidence des défis technologiques majeurs qui limitent leur efficacité et reconfigurent leur usage. D'une part, les capacités infrastructurelles restent inégalement développées. L'efficacité des TIC dans la surveillance migratoire dépend fortement de la qualité des réseaux de télécommunication, de la couverture internet et de la disponibilité d'équipements méthodologiques. Or, dans de nombreuses zones de départ ou de transit en Afrique de l'Ouest, ces infrastructures demeurent fragiles ou discontinues, réduisant la portée des dispositifs de suivi et de contrôle. D'autre part, se pose la question des ressources techniques et humaines. La gestion des données numériques (collecte, traitement, analyse) nécessite des compétences spécialisées et des investissements importants, souvent dépendants de partenariats extérieurs avec des organisations telles que l'Organisation internationale pour les migrations. Cette dépendance soulève des enjeux de souveraineté technologique et de maîtrise des données.

Par ailleurs, l'usage des TIC dans le contrôle migratoire au Sénégal se heurte à des dynamiques d'adaptation des migrants. Face au renforcement de la surveillance, ces derniers développent des stratégies de contournement, notamment en limitant leur traçabilité numérique, en utilisant des réseaux de communication informels ou en modifiant leurs itinéraires, en particulier vers les Îles Canaries. Ce phénomène traduit un déplacement du risque, plutôt qu'une réduction effective de la migration irrégulière. Enfin, l'intégration du Sénégal dans les dispositifs globaux de surveillance migratoire s'inscrit dans une logique d'externalisation du contrôle des frontières européennes, où les technologies sont mobilisées en amont des frontières physiques. Toutefois, cette externalisation se confronte à des contraintes locales (priorités socio-économiques, acceptabilité sociale, cadre juridique), qui limitent l'alignement total sur les modèles européens.

### **3.5. Intelligence artificielle et migration : quelle lecture ?**

À travers le globe, les personnes évoluent à l'époque des technologies récentes de communication et d'information. Des millions de personnes scrutent quotidiennement leur smartphone, naviguant à travers une multitude d'applications et autres outils. Plusieurs d'entre eux font appel à l'intelligence artificielle pour diverses raisons et de multiples façons. C'est à plus d'un titre que nous pouvons affirmer l'intégration de l'intelligence artificielle dans nos activités quotidiennes à l'échelle mondiale, y compris dans le domaine de la migration. L'intelligence artificielle joue un rôle clé à chaque phase de la migration : depuis la gestion administrative des demandes de visa et la sécurité automatisée aux frontières, jusqu'à la surveillance de l'immigration irrégulière et les algorithmes dédiés à la réinstallation des réfugiés.

À partir de l'écosystème VIA, l'OIM a conçu et déployé la plateforme *PATH (Pathways Assistance Tracking Hub)*, l'outil technologique sur lequel repose l'initiative des bureaux favorisant une mobilité sûre (*Safe Mobility Offices*). En collaboration avec le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et d'autres partenaires, elle a mis en œuvre ce

dispositif dans quatre pays d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale afin d'y faciliter l'accès des personnes en situation de vulnérabilité à des voies régulières spécifiques vers les États-Unis d'Amérique. La plateforme *PATH* a joué un rôle clé dans l'enregistrement, le traitement des dossiers et l'orientation des bénéficiaires du programme. En outre, grâce à elle, l'OIM a pu recueillir et analyser des données qui facilitent la prise de décisions éclairées ainsi que les futures activités de planification et de coopération au sein et à l'extérieur de la région. (OIM, 2024)

Dans le contexte de la migration dite irrégulière, de nombreux États ainsi que des organisations transnationales ont progressivement intégré des technologies numériques de pointe dans leurs stratégies de sécurisation des frontières. Ces dispositifs sont déployés à proximité des points de passage terrestres et maritimes, notamment aux frontières extérieures de l'Union européenne et de l'espace Schengen, dans le but d'identifier, de suivre et de catégoriser les individus en mobilité. Ils incluent, entre autres, des systèmes biométriques (tels que les bases de données d'empreintes digitales), des dispositifs de vidéosurveillance avancée, ainsi que l'usage de drones et de capteurs intelligents. Ces technologies sont généralement mobilisées en complément de barrières physiques visant à restreindre ou empêcher la traversée des frontières internationales (Kilpatrick & Jones, 2022, p.6).

Au-delà de ces dispositifs matériels, le recours aux technologies de l'information et de la communication (TIC) s'inscrit dans une dynamique plus large de numérisation et d'automatisation du contrôle migratoire. Certaines de ces technologies intègrent désormais des techniques d'intelligence artificielle, mobilisés pour analyser des flux de données, détecter des comportements jugés suspects ou encore appuyer les processus de décision administrative. Toutefois, il convient de souligner que les capacités attribuées à ces outils relèvent souvent autant de discours politiques et sécuritaires que de leurs performances effectives, lesquelles demeurent limitées et font l'objet de controverses, notamment en raison des biais algorithmiques et des risques d'atteinte aux droits fondamentaux.

Dans cette perspective, Anna Sibley et Pascaline Chappart (2024) mettent en évidence l'émergence d'un « régime de surveillance algorithmique » aux frontières, caractérisé par le déploiement d'essaims de drones capables, selon les promoteurs de ces technologies, de détecter des infractions et d'évaluer la dangerosité potentielle des individus, ainsi que par l'utilisation de programmes d'extraction de données issues des téléphones mobiles des demandeurs d'asile afin de confronter leurs déclarations. À cela s'ajoutent des dispositifs de surveillance des réseaux sociaux destinés à identifier les réseaux de passeurs. Selon ces auteures, ces évolutions s'inscrivent dans un investissement croissant de l'Union européenne dans des systèmes automatisés, c'est-à-dire des technologies capables d'intervenir, de manière plus ou moins autonome, dans la gestion des frontières et des populations migrantes (Sibley & Chappart, 2024, p. 3).

Des travaux récents comme ceux de Molnar et Miller (2022) ont montré, par exemple, comment des technologies élaborées pour les opérations militaires et policières, à l'instar des robots autonomes quadripèdes ou bipèdes, souvent désignés sous le nom de « robots-chiens », sont également réutilisées dans l'exécution de nouveaux projets portant sur la gouvernance des frontières. Les travaux de Daniels (2018) renforcent cet état de fait, notamment à travers ce que l'auteur appelle des « bornes interactives ». En effet, il existe des systèmes de détection de mensonges, considérés comme des technologies numériques de surveillance aux frontières internationales, qui ont également été expérimentés au cours de ces dernières années et qui ont montré, à plus d'un titre, leur efficacité. De tels dispositifs sont décrits par Daniels comme des « bornes interactives virtuelles destinées à interroger les passagers dans les aéroports et aux postes-frontières », avec la capacité de « repérer les mensonges pour alerter le personnel de sécurité. » (Daniels, 2018).

Selon Ana Beduschi et Marie McAuliffe « les systèmes d'IA sont également présents dans le domaine de la sécurité des frontières

et de la gestion des migrations, où ils servent, par exemple, à automatiser les contrôles d'identité aux frontières et les contrôles de sécurité, à surveiller les intentions hostiles aux frontières, voire à surveiller les frontières à distance à l'aide de capteurs et de drones utilisant l'IA. L'utilisation de celle-ci présente des avantages dans le contexte de la sécurité des frontières et de la gestion des migrations. Les systèmes d'IA peuvent analyser de grandes quantités de données, y compris des mégadonnées, pour identifier des schémas et prédire des comportements, et ce, à des vitesses dépassant largement les capacités humaines. Les algorithmes d'IA peuvent ainsi accroître l'efficacité en rationalisant les tâches répétitives qui dépendent de l'exploitation de grandes quantités de données. Selon la façon dont ils sont conçus, élaborés et déployés, les systèmes d'IA peuvent accélérer les contrôles d'identité aux points de passage frontaliers. Ils peuvent également contribuer à une meilleure identification des individus qui représentent une menace potentielle pour la sécurité nationale, la sécurité publique et l'intégrité des programmes d'immigration » (Beduschi & McAuliffe, 2021, p. 15).

*iBorderCtrl* est une initiative de la Commission européenne. Son objectif est d'exploiter l'IA pour assister les gardes-frontières. Entre 2016 et 2019, plus de 4,5 millions d'euros y ont été investis au total. Par la suite, une phase d'expérimentation a été conduite aux confins de l'espace Schengen dans trois pays membres : la Hongrie, la Grèce et la Lettonie. Son détecteur de mensonges est l'une des fonctionnalités les plus mises en lumière parmi plusieurs autres. Sur une base volontaire, les individus désirant pénétrer le territoire de l'espace Schengen devaient répondre à un ensemble de questions via une application spécifique en se filmant. Avec cet enregistrement, des photos d'identité et un système de reconnaissance faciale, l'intelligence artificielle était censée être capable d'examiner les micro-expressions du visage pour déceler les mensonges. Par la suite, les individus ont été répartis en deux groupes : ceux à « faible risque » et ceux à « haut risque ». On procédait à des contrôles plus approfondis pour cette seconde catégorie. *iBorderCtrl* avait pour objectif d'optimiser les vérifications aux frontières et de simplifier la tâche des agents frontaliers.

En définitive, il convient de souligner que les outils d'intelligence artificielle se sont avérés être des ressources importantes pour encourager la coopération internationale sur les sujets de l'immigration et du contrôle aux frontières. L'intelligence artificielle a permis d'améliorer l'efficacité du partage de données et de la collaboration entre les nations. La possibilité de partager promptement des informations cruciales comme les listes de surveillance et les menaces à la sécurité, a consolidé les initiatives de sécurité à l'échelle mondiale. L'intelligence artificielle joue le rôle d'un agent unificateur, facilitant la collaboration des nations pour affronter les enjeux partagés et sauvegarder les frontières internationales.

L'adoption de technologies d'intelligence artificielle dans les domaines de l'immigration et du contrôle des frontières constitue une avancée majeure en termes de sécurité et d'efficacité. Bien que ces technologies présentent des bénéfices significatifs, elles engendrent aussi des problématiques éthiques et de respect de la vie privée qui nécessitent une considération spéciale. Il est primordial de trouver un équilibre entre une sécurité accrue, l'efficacité, la protection de la vie privée et la coopération internationale afin de tirer pleinement parti du potentiel de l'IA dans ces secteurs essentiels. Compte tenu des changements permanents dans le domaine de l'immigration et de la surveillance des frontières, il est clair que l'intelligence artificielle conservera une place centrale dans le futur de ces responsabilités essentielles (Kabir et al., 2023, p.5).

## **Conclusion**

Pour conclure, la migration irrégulière est un processus complexe qui comporte de nombreux enjeux et possibilités pour les individus qui décident de quitter leur patrie à la quête d'un avenir meilleur. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont essentielles pour soutenir les candidats à la migration en mettant à leur disposition des ressources et des outils d'information qui peuvent les aider dans leur processus décisionnel. L'emploi des technologies de l'information et de la

communication (TIC) est capital tout au long de ce parcours. Des étapes de préparation à l'intégration dans un nouveau pays, les technologies de l'information et de la communication fournissent des instruments indispensables pour parcourir les voies migratoires, et obtenir des ressources essentielles. Les NTIC, en rendant l'information sur les itinéraires migratoires plus accessible, offrent aux migrants la possibilité d'évaluer les dangers et de préparer leur déplacement de façon plus informée. Les plateformes numériques, y compris les réseaux sociaux, facilitent également la connexion entre les migrants et les communautés d'accueil, créant des réseaux de soutien essentiels pour surmonter les défis liés à l'intégration.

À mesure que les migrants progressent dans leur trajectoire, les NTIC demeurent cruciales en leur offrant la possibilité de rester en lien avec leurs proches, tout en bénéficiant de services d'aide en ligne susceptibles de les soutenir si nécessaire. En outre, il est désormais indispensable de suivre l'évolution des situations géopolitiques et des conditions de voyage via des plateformes numériques et des médias en ligne pour assurer leur sécurité et leur bien-être.

Toutefois, il est essentiel de reconnaître les dangers liés à l'usage des technologies de l'information et de la communication. Les arnaques sur internet, la diffusion de désinformation, l'utilisation abusive des données privées et le harcèlement numérique constituent des dangers majeurs pour les migrants en situation de vulnérabilité. Ces risques mettent en évidence l'importance d'une démarche préventive pour protéger les candidats à la migration dans l'univers numérique.

Dans un monde en perpétuel changement, il est crucial de comprendre l'importance des technologies digitales et de les incorporer dans les stratégies migratoires pour accompagner les migrants dans leur aspiration à la dignité et la sécurité. C'est dire donc « que cela nous plaise ou non, en matière de gouvernance migratoire, la technologie numérique est amenée à durer. Des portails de service client à la collecte de données biométriques,

en passant par les modèles de prévision, les outils de reconnaissance faciale, l'utilisation d'algorithmes pour la prise de décision, ou l'utilisation de technologies dans la gestion des frontières, au cours des deux dernières décennies, les gouvernements du monde entier ont de plus en plus utilisé ces technologies dans la conception de leurs systèmes migratoires et comme outil de gouvernance migratoire. » (Gottardo et al., 2024, p. 103).

### Références bibliographiques

Amnesty international. (2024). *Introduction à la défense des droits des réfugié-e-s et des migrant-e-s à l'ère numérique*, Rapport de recherche.

Ba, A. A. & Ngom, A. (2025). *Nexus changements climatiques et migrations au Sénégal : une étude de cas à partir de Saint-Louis*. L'Harmattan.

Ba, A. A. (2024). *Les jeux de hasard et en ligne au Sénégal : un problème de santé publique*. L'Harmattan.

Ba, A. A., Sylla, S. et Ngom, A. (2025). Les déterminants technologiques de l'émigration irrégulière au Sénégal. *KURUKAN FUGA – La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales*, 4(13), 532–547.

Banque Mondiale. (2024). *Digital Progress and Trends Report 2023*, Washington

Beduschi, A. & McAuliffe, M. (2021). Intelligence artificielle, migration et mobilité : Conclusions pour les politiques et la pratique. In M. McAuliffe et A. Triandafyllidou, (dir.). *État de la migration dans le monde 2022*, (p. 1-43) OIM, Genève.

Camargo, J. & Amanda, A. (2024). Analyse du point de vue des Vénézuéliens sur les technologies de contrôle des frontières. *Revue Migrations forcées*, 73, 77-80.

Daniels, J. (2018). Lie-detecting computer kiosks equipped with artificial intelligence look like the future of border security.

<https://www.cnn.com/2018/05/15/lie-detectors-with-artificial-intelligence-are-future-of-border-security.html> (consulté le 23 janvier 2026).

Gottardo, C. Finch, C. et Cooper, H. (2024). Technologies numériques, détention et alternatives à la détention. *Revue Migrations forcées*, 73, 103-107.

Kabir, Md S. et al. (2023). Artificial Intelligence (AI) and Future Immigration and Border Control. *International Journal for Multidisciplinary Research*, 5(5), 1-7

Kilpatrick, J. & Jones, C. (2022). A clear and present danger : Missing safeguards on migration and asylum in the EU's AI Act'.

Molnar, P. & Miller, T. (2022). Robo Dogs and Refugees : The Future of the Global Border Industrial Complex. *The Border Chronicle*.

McAuliffe, M. & L.A. Oucho (dir.) (2024). *État de la migration dans le monde 2024*. Organisation internationale pour les migrations (OIM), Genève.

Ngom, A. (2019). Le traitement médiatique des migrations clandestines et forcées dans la presse internationale : vraies et fausses idées reçues. *Communication en question*, 12, 133-155.

Ngom, A. (2025). *L'émigration irrégulière au Sénégal : profils des candidats à la migration et traitement médiatique*. L'Harmattan.

Ngom, A. (2024). *Migrer pour vendre son corps L'immigration des professionnelles du sexe au Sénégal*. L'Harmattan.

Ngom, A. (2020). *Migration clandestine sénégalaise vers l'Europe : enjeux, déterminants et perspectives*. L'Harmattan.

Ngom, A. (2019). *Mobilisations familiales et migrations intercontinentales. De la Casamance à l'Europe*. L'Harmattan.

Ngom, A. (2018). *Les routes du suicide : les migrations clandestines de la Casamance vers l'Europe*. Éditions Universitaires Européennes.

OIM. (2024). *Comité permanent des programmes et des finances, Trente-cinquième session, Rapport.*

Sibley, A. & Chappart, P. (2024). Frénésie sécuritaire : l'algorithme du rejet. *Plein droit*, 140, 3-6.